

## Compte rendu du Comité Directeur UFOLEP Du jeudi 03 octobre 2019

**Présents** : MM. L. Dameron, A. Venel, J-C. Bezot, R. Bogé, P. Deon, M. et M-C Cellier, G. Balourdet.

**Excusé(e)s** : MM. F. Beaurain (Ligue de l'Enseignement), M.Mayenga (Délégué Départemental) et de Mme A. Geoffroy.

Ouverture de la séance à 18h45.

### 1. Approbation du PV du 05/09/2019

PV adopté à l'unanimité.

Compléments et suites données à cette réunion :

Concernant les talkies walkies : Marcel fait savoir, du fait de l'annulation de la course, qu'il ne les a pas utilisés.

National pétanque en 2020.

Pour l'instant, pas de retour de la ville de Troyes pour les infrastructures à Foicy et La Pétanque Ribocortine, seul club UFOLEP de l'Aube, n'est pas favorable pour son organisation en 2020, compte tenu de l'importance de cette compétition.

Assemblée Générale de l'Espérance de Gym à Nogent s/ Seine. Marcel y était présent. Avec 240 licenciés, l'assemblée s'est bien passée. Election d'un nouveau président.

L'an prochain, l'Espérance Gym fêtera ses 140 ans.

A été évoqué, le port d'un maillot distinctif UFOLEP.

### 2. B.P.J.E.P.S

Faisant suite à la dernière réunion de notre CD, il est convenu que le Comité Aube interviendra ; mais toutes les interventions ne pourront être réalisées. Il sera fait appel à un autre prestataire.

L'Aube commencera en janvier sur la base de 28h à 43€, 4 jours en janvier, avec comme activités : tennis de table, badminton, expression corporelle.

### 3. Mutualisation USEP/UFOLEP

L'embauchage d'Adèle validé est effectif depuis le 17 septembre 2019. Elle suivra prochainement une formation 'pilate' à Paris les 19 et 20 octobre 2019. Coût : 350€.

#### 4. Assignation de l'UFOLEP

Faisant suite au courrier de l'APAC concernant un accident moto lors d'une compétition le 19 août 2017.

Motif : Délivrance d'une licence dépourvue de l'assurance APAC, au participant Mr Collard du Moto Club Barséquanais, responsable de l'accident.

A noter que celui-ci avait contracté une assurance auprès de « Invest And Co », non valable pour l'APAC.

Décision prise par le CD : attendre et ne rien faire dans l'immédiat.

#### 5. Questions diverses.

##### 1. Infos de Laurent.

- National vélo : Le Comité Aube termine premier avec 7 champions, 3 en individuel et 4 en mixte.

Remise des récompenses vendredi 11 octobre 2019 à la Rivière-de-Corps.

- La situation comptable fin septembre donne un excédent de 6 254,96 €. donc satisfaisante.
- Une subvention de 5 000€ a été demandée à la Ville de Troyes pour l'achat de matériel et les interventions.
- Présentation d'un nouveau passeport moto, facturé 5€.

2. *Marcel* nous informe d'un courriel qu'il a adressé à La Ligue de l'Enseignement de l'Aube au sujet de l'APAC et les réponses de Freddy concernant :

Le certificat médical. Se rapprocher de l'UFOLEP Nationale compétente.

Les courses motorisées. Souscrire un contrat d'assurance spécifique.

3. *Alain s'étonne* que le détail du calcul des licences UFOLEP, avec notamment la part APAC, ne figure pas dans le PV des AG. Le point sera fait avec Mervyn.

4. *Décès de Jacques Delbeck*, Alain, Philippe et J-Claude assisteront à la cérémonie au crématorium à Rosières.

5. *Examen du projet de règlement football départemental pour la saison 2019/2020.*

Reçu tardivement le 17 septembre a été examiné ce jour au CD suivant.

Les observations ont concerné:

Art 12 : Vérification des licences. Par qui ? L'arbitre ou le capitaine ?

Art 15 : Il faut licence R2 pratiquant (dirigeant ou joueur).

Art 16 : Arbitrage séniors+. A clarifier.

Art 17 et 18 : Il faut ' indemnités d'arbitrage ' à la place de ' frais '.

Art 33 et 71 : Au sujet de l'arbitrage supprimer ' des finales ' pour harmoniser art 33 et 69.

Art 62 : Concernant l'âge d'admission en séniors+, pour la saison en cours supprimer la 2<sup>ème</sup> phrase.

L'année civile 1984 est à maintenir

A l'avenir à présenter au CD, pour examen et observations en temps utile, avant démarrage de la saison.

Séance levée à 21h00